

28/08/2025	Contact : allardv@d42.ffbatiment.fr	2025.078
------------	--	----------

Retrouvez ces informations sur notre site www.btp42.fr à la rubrique documents

POINTS DE VIGILANCE SUR L'ASSURANCE CONSTRUCTION !

Jeudi 18 Septembre

Conférence « Marchés Privés »

Carré VIP (4^{ème} Etage Fédération du BTP)

Accueil : 9h

Conférence : 9h30 précises

Cocktail : 12h-14h

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une conférence animée par Maître Anthony VINCENT sur le thème de « L'assurance Construction ».

Maître VINCENT, viendra décrypter les arcanes de ce domaine complexe qui présente des enjeux extrêmement sensibles pour les entreprises du BTP.

Les points de vigilance suivants seront abordés par Maître VINCENT :

- Distinction assurance RC et RCD,
- Savoir lire une police,
- Activités déclarées,
- Procédés assurés et procédés non assurés,
- La déclaration de sinistre : quand ? pourquoi ?
- Succession d'assureur : qui assure quoi ?
- Le sort de la franchise,
- L'indemnisation : condition de mise en œuvre
- La prescription de l'action contre l'assureur

Nous espérons vous compter parmi nous pour cette nouvelle rentrée juridique !